Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Fleuriste, veuillez visiter :
bpfleuriste.fr/annales-sujets-et-corriges

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
Session PRINTEMPS 2007

E4 U41 GESTION COMPTABILITE

CORRIGE

Annexe 1 **10 points**

COMPTE DE RESULTAT (estimation)
Du 1/01/2006 au 31/12/2006

1.1 Replacer ces différents éléments dans le compte de résultat

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
Fleurs et autres plantes* (1)	25 000	Vente de végétaux	153 600
Marchandises	2 200	Vente d'accessoires	12 700
Services	13 200		
Salaires	54 000		
Charges sociales	27 000		
Loyer	30 000		
Impôts	8 700		
Dotation aux amortissements	2 120		
RESULTAT (ou bénéfice) (2)	4080		
TOTAL DES CHARGES	166 300* (3)	TOTAL	166 300* (3)

*

(1) : 0.5 pt par ligne correcte : 10 X 0.5 = 5 pts ; - 2 pts si « Matériel de transport » est replacé)
(2) : 1 pt pour le montant du résultat placé au bon endroit
(3) : 0,5 pt pour chaque total : 2 X 0,5 = 1 pt)

1.2 Détails du calcul du résultat : (2 pts)

R = produits – charges
R = 166 300 € - 162 220 €
R = - 4080 €

1.3 Quelle est la nature du résultat de l'exercice? (Utiliser le terme comptable)

C'est un BENEFICE (0,5 pt)

Les produits sont supérieurs aux charges (0,5 pt)

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
Session PRINTEMPS 2007

Annexe 2 (corrigé) (12 points)

TABLEAU D'AMORTISSEMENT
(Détailler tous les calculs)

2.1 Compléter le tableau d'amortissement linéaire

Matériel amorti	Caisse enregistreuse	
Date d'achat	1er mai 2007	(0,25 pt)
Base à amortir	1 952,25 € H.T.	(1 pt)
Durée de l'amortissement	5 ans	(0,25 pt)
Taux d'amortissement	100/5 = 20 %	(1,50 pt)

Années	Base à amortir (1)	Annuité d'amortissement (2)	Amortissements cumulés (3)	Valeur nette comptable
2007	1 952.25(1)	260.30	260 ;30	1 691.95
2008	1 952.25	390.45	650.75	1 301.50
2009	1 952.25	390.45	1041.20	911.05
20010	1 952.25	390.45	1431.65	520.60
2011	1 952.25	390.45	1822.10	130.15
2012	1 952.25	130.15	1 952.25	0(4)

** arrondir les calculs deux chiffres après la virgule.*

(1) : 1 pt si même valeur sur toute la colonne
(2) : 1 pt
(3) : 1pt si cumul bon
(4) : 1pt

2.2 Détails des calculs

Annuité d'amortissement complète	1 952.25 € x 20% = 390.45 €
Annuité d'amortissement pour 2007	390.45 €/12 mois x 8 mois = 260.30 €
Annuité d'amortissement pour 2012	390.45 €/12 mois x 4 mois = 130.15 € €

(0,5 pt pour la méthode + 0,5 pt pour le résultat = 1pt x 3 lignes = 3 pts)

2.3 Mme Le Cloadec affirme : « Bien que l'amortissement soit une charge pour l'entreprise il ne constitue pas pour autant une dépense... ». Expliquer :
L'amortissement est une charge puisqu'il faut l'intégrer dans la colonne « charges » du compte de résultat(5). Il vient donc en déduction des « produits »(5) pour obtenir le résultat. Cependant il ne constitue pas une dépense car l'entreprise ne sort pas d'argent(6) correspondant à cet amortissement.

(Accepter toute réponse cohérente)

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
Session PRINTEMPS 2007

Annexe 3 (corrigé) (10 points)

3.1 Compléter le tableau

SEUIL DE RENTABILITE

ELEMENTS DES CHARGES	DETAIL DES CALCULS	TOTAL
CHARGES FIXES		
Charges fixes hebdomadaires hors main d'œuvre		1 050 €
Coût main d'œuvre pour 100 produits (1 pt)	81.90 € X 3 jours	245.70 €
Total des charges fixes (1 pt)	1 050 € + 245.70 €	1 295.70 €
CHARGES VARIABLES		
Prix d'achat pour 100 bouquets		700 €
Prix de vente HT de 100 bouquets (1 pt)	26 € / 1.196 x 100	2 174 €
Marge sur coûts variables (1 pt)	21.74 € - 700 €	1 4.74 €

Taux horaire brut		9.00 €
Charges patronales par heure (1 pt)	9.00 € X 30 %	2.70 €
Coût main d'œuvre par jour (1 pt)	(9.00 € + 2.70 €) X 7 heures	81.90 €

3.2 Calculer le seuil de rentabilité

SR = 1 295.70 € / 14.74 € x 2174 € = 1 911.03 € (2 pts)

3.3 Calculer les quantités correspondant à ce seuil de rentabilité

1 911.03 € / 2 174 €= 97.90 (1 pt)

3.4 D'après votre étude le développement de cette activité est-t-il rentable ? Justifier votre réponse

Mme Le Cloadec atteindra son seuil de rentabilité dès 88 bouquets (1 pt) vendus, donc avec une centaine de bouquets par semaine, l'opération est rentable.(1 pt)

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
Session PRINTEMPS 2007

Annexe 4 (corrigé) (8 points)

FICHE DE STOCK

Produit : R GR Sphinx
Période : du 10 au 17 Mai 2007
Unité d'achat : botte de 20 roses

		Entrées(1)			*Sorties*			*Stocks*		
Date	Nature et N° du	Qté	P.U.	Montant	Qté	P.U	Montant	Qté	P.U	Montant
	Stock initial							4	11.53 (2)	46.12
S 10/5	BS N°345				3	11,53	34.59	1	11,53	11.53
12/5	FACT 1178	2	18,95	37.90				1 2	11,53 18,95	11.53 (3) 37.90
M 13/5	BS N°351				1	11,53 (4)	11.53	2	18,95	37.90
14/5	FACT 1943	2	12,99	25,98				2 2	18,95 12.99	37.90 25.98
J 15/5	BS N°356				1	18,95	18.95	1 2	18,95 12,99	18.95 25.98
J 15/5	BS N°359				1 (5) 1	18,95 12.99	18.95 12.99	1	12,99	12.99
16/5	FACT 2172	2	11,34	22.68				1 2	12,99 11,34	12.99 22.68
V 16/5	BS N°362				1 1	12,99 11,34	12.99 11.34	1	11,34	11.34
19/5	FACT 2232	3	10.45	31.35				1 3	11.34 10,45	11.34 31.35
M 20/5	BS N°370				1	11.34	11.34	3	10.45	31.35
J 22/5	BS N°375				2	10.45	20.90	1	10.45	10.45 (6)

(1) : 0.5 pt par bonne entrée X 4 = 2 pts ; - 1 pt par mauvaise entrée)
(2) : 1 pt
(3) : 1 pt pour les deux lignes
(4) : 1 pt
(5) : 1 pt pour les deux lignes
(6) : 1 pt
(7) : 1 pt pour la colonne complétée

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.